

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 48 (1910)
Heft: 45

Artikel: Quand même !
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-207228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

JEAN-BAPTISTE PLANTIN

Le premier en date des historiens vaudois est le pasteur Jean-Baptiste Plantin, né à Montpreveyres en 1624 et mort à Lausanne en 1700. Sa mémoire vient d'être reprise en honneur par M. Benjamin Dumur, dans un livre où revivent avec un merveilleux relief nos ancêtres du XVII^e siècle. Bien que les ouvrages de Plantin ne soient pas dénués d'erreurs, ils ont rendu de grands services à ceux qui ont fait de notre passé l'objet de leurs recherches et de leurs publications. Ce n'est pas d'eux cependant que nous voulons dire ici quelques mots, mais bien de la personne même de leur auteur et de sa vie, en laissant parler le plus possible le savant et savoureux M. B. Dumur.

Les Plantin sont originaires de Montpreveyres, village qui compta au nombre de ses ressortissants Etienne-Salomon Reybaz, secrétaire et collaborateur de Mirabeau, et le pédagogue Gindroz, professeur à l'Académie de Lausanne. Quand naquit Jean-Baptiste Plantin, son père Michel Plantin, qui fut régent du Collège, était encore étudiant en théologie. Lui-même eut deux enfants avant d'avoir achevé ses classes. « On ne trouvait pas alors la chose mauvaise. Ce n'est que beaucoup plus tard qu'une ordonnance souveraine priva de leurs gages et de leur rang d'études, en les reculant de dix, les étudiants qui, pour couvrir leur paillardise ou même honnêtement, se permettaient de prendre femme avant la fin de leurs études. »

Un mois après la naissance de son second enfant, J.-B. Plantin fut consacré au saint ministère. C'était en 1646. Il avait tout juste 22 ans. De même que tous les candidats, il était soumis à l'école discipline académique, qui obligeait les futurs pasteurs, tant qu'ils n'étaient pas incorporés dans l'une des cinq classes du Pays de Vaud, à résider à Lausanne et à s'y livrer à certains exercices de dispute et de dissertation. Il devint diacre d'Aigle en 1648. Dans cette paroisse rentraient alors, outre le bourg d'Aigle et sa banlieue, les communes d'Yvorne, de Corbeyrier et de Leysin. La pension du diacre consistait en 200 florins, 18 coupes de froment, 14 coupes de gros blé (maïs), 32 setiers de vin blanc et quelques petites censes en vin, orge et fèves à Leysin.

En 1651, J.-B. Plantin prit la suffragance de Crissier. Il fut nommé, la même année, pasteur d'Assens, puis du Mont et de Romanel. En 1653, il passa au poste de Château-d'Ex, obtint en 1658 la cure de Savigny, fut principal ou régent de la première classe du collège de Lausanne, de 1663 à 1674, rentra dans le corps ecclésiastique comme ministre de Lutry, pour reprendre place, quatre ans plus tard, parmi les régents du collège, où il demeura jusqu'à sa mort, survenue en 1700.

Parlant des fréquentes mutations de poste de

Plantin, M. B. Dumur écrit : « Au XVII^e siècle, les pasteurs du Pays de Vaud avaient pris la déplorable habitude de changer constamment de cure et d'entrer parfois à ce sujet les uns avec les autres en mesquines compétitions. Pour quelques-uns, c'était devenu une véritable manie; bien qu'à leur entrée en classe ils eussent pris l'engagement de ne pas se livrer à de pareils procédés, ils ne cessaient d'être par voies et chemins, courant à Berne pour y solliciter quelque faveur et y obtenir souvent de scandaleux passe-droits. A chaque vacance nouvelle d'un poste enviré, c'était entre les concurrents une véritable course au clocher. Grâce à leurs intrigues, plusieurs parvenaient ainsi à « rompre les élections régulières, au mépris et raval des vénérables classes. »

Plantin était pasteur de Lutry quand, le 21 mars 1677, il fut destitué pour avoir fait échapper de prison une fille du nom de Pernette Daccord, condamnée à mort comme complice de Jean-François Crot, qui assassina dans son lit le pasteur André, de Savigny, pour le voler. Plantin ne cessa de protester de son innocence, affirmant être la victime de fourbes et de méchants délateurs. De fait, il n'avait pas perdu toute considération, car, en juillet 1677, Leurs Excellences l'autorisaient à donner à Lausanne, deux fois par semaine, des leçons publiques d'histoire; l'année suivante, il remontait définitivement en selle comme régent de la quatrième classe du collège, pour passer à la seconde classe en 1681, et à la première en 1684.

C'est à Château-d'Ex que Plantin se mit aux premiers travaux qui devaient illustrer son nom, et que se manifesta son goût pour les sciences naturelles, autant que pour les recherches historiques. La minéralogie, la flore, la faune, tout l'intéressait. « En été, il parcourait les Alpes du voisinage et rapportait de ses excursions quelque objet curieux : de fausses chélidoines, tirées d'une grotte qu'il avait découverte sur les flancs de la montagne de Parey, du lait de lune, recueilli dans les cavernes de Corjon, ou d'autres minéraux. » D'après le doyen Bridel, il introduisit et naturalisa dans la vallée nombre de plantes étrangères. Il nourrissait dans son presbytère une marmotte, un chamois et un bœuf ou castor solitaire, capturé près des sources de la Torneresse, au fond du vallon de l'Etivaz. Tout en s'occupant de sciences naturelles, il préparait ses ouvrages sur la géographie ancienne et moderne de la Suisse, sur l'épigraphie et l'histoire, activité d'autant plus méritoire qu'il manquait de livres et de ressources pécuniaires, ayant huit enfants à élever. Peut-être le travail intense auquel il se livrait lui faisait-il oublier la dureté des temps.

« A cette époque et pendant toute la domination bernoise, la seule perspective que put avoir l'étudiant de l'Académie de Lausanne était une modeste cure de campagne. S'il cherchait à obtenir un poste de ville, une place de régent du collège, ou s'il avait la hardiesse de prétendre à une chaire dans l'Académie, il pouvait s'attendre à toutes les brigues et à toutes les jalouxies;

pour réussir il devait apprendre à faire la révérence de la bonne manière et se prêter aux démanches les plus éccœurantes. L'exemple paraît avoir été contagieux, car la route de Berne était sans cesse parcourue par des solliciteurs de toute espèce. Une fois le but atteint, malheur à qui se fut permis de quitter l'ornière et de manifester quelque velléité d'indépendance. Messieurs de Berne ne connaissaient que la soumission ; de leurs sujets, ils exigeaient l'obéissance passive. Pénétrés de l'idée que toute l'émanicipation intellectuelle porterait atteinte à leur prestige, ils s'efforçaient de maintenir le peuple dans une somnolente médiocrité.

« Cette politique ne porta que trop vite ses fruits. Le XVII^e siècle fut pour le Pays de Vaud, dans tous les domaines, une ère de décadence matérielle, intellectuelle et morale... »

En songeant au triste milieu dans lequel vivait J.-B. Plantin, aux difficultés contre lesquelles il eut à lutter, on ne peut que rendre hommage, avec M. B. Dumur, aux persévérand efforts de ce précurseur à qui nous devons d'avoir tracé la voie à Ruchat, à Loys de Bochat, au doyen Bridel, à Juste Olivier, et à bien d'autres historiens vaudois.

V. F.

Quand même ! — Un syndic du canton, bienfaiteur de sa commune, mourut il y a quelques années à l'Hôpital cantonal, à Lausanne, où il était en traitement.

Célibataire, il avait demandé à être inhumé au lieu où il rendrait le dernier soupir.

Ses concitoyens ne lui firent pas moins éléver, dans le cimetière du village, un tombeau sur lequel on grava ces mots :

« Ci-gît notre vénéré syndic (ici le nom), enterré à Lausanne. »

SIMPLE HISTOIRE

(Chanson).

L ison, la gentille bergère,
Aimait le fils de son seigneur;
Larirette;
La vie leur était légère
En écoutant chanter leur cœur;
Larira.

Le vieux marquis, plein d'indulgence,
Disait, voyant son fils heureux,
Larirette;
« Amourette sans conséquence,
Ne troubpons pas ces amoureux ! »
Larira.

Mais un jour, la pauvre bergère
Vit s'envoler tout son bonheur;
Larirette;
Son amant partit pour la guerre
Emportant avec lui son cœur.
Larira.

Longtemps, pleura la pastourelle
Les beaux jours qui ne seraient plus;
Larirette;
Puis, après bien des ans, la belle
Mourut de ses amours perdus.
Larira.

C. AMSTEIN.